

PROCHAINE SESSION : entrée permanente

DUREE ET RYTHME : parcours individualisé

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente VAE

Accompagnement

Validation des Acquis de l'Expérience

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

- Valider un diplôme ou une certification agricole relevant du MASAF,
 - Accompagner la démarche de VAE
- ⇒ Choix et justification des activités professionnelles du référentiel du diplôme à valider
- ⇒ Conseil et suivi à la rédaction du dossier
- ⇒ Préparation au jury

>>> POURQUOI LA VAE?

CERTIFIER VOS COMPETENCES
BOOSTER VOTRE CARRIERE
VALORISER VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
REDUIRE VOTRE TEMPS DE FORMATION

2024 8 candidats en cours accompagnement

Taux de
Présentation
au jury (6 candidats/6)

100%

Taux de réussite
au BPREA
Totalemment et
partiellement (6/6)

100%

Taux Validation
Totale (5/6)
1er Passage

83,3%

Taux validation
Partielle (1/6)

>>> RESULTAT ATTENDU

Accompagnement jusqu'à la présentation au jury final (dans un délai maximum de 12 mois reconductible une fois)



VIVARAIS
FORMATION

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50



Référente pédagogique et administrative :

Laurence GAMONET >>> laurence.gamonet@cneap.fr

111 av. du 8 mai 1945 | TOURNON-SUR-RHÔNE (07)

www.vivarais-formation.com

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).



vivarais@cneap.fr



Information sur nos formations BTSa - BP REA - CAP et DE AES

PORTES OUVERTES : 18 JANV - 22 MARS - 12 AVRIL - 25 juin / REUNIONS EN VISIO : 19 FEVRIER - 21 MAI

Validation des Acquis de l'Expérience

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

Après avoir reçu la recevabilité du certificateur (titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle)	ACCOMPAGNEMENT
CONSTITUTION DU LIVRET 1	NON (mais possible)
CONSTITUER LE LIVRET 2 PAR LE BIAIS D'UN ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE	OUI
PRÉPARATION AU JURY	OUI
ACCOMPAGNEMENT POUR UN PARCOURS POST JURY (en cas de validation partielle et dans la limite du délai d'accompagnement global)	OUI

A noter: nombre d'heures personnalisées en fonction du parcours de 6h à 30h

>>> PRE-REQUIS ET PUBLIC VISÉ :

- **Motivation et implication** dans le parcours de la VAE (rédaction de deux dossiers),
- **Maitrise de la langue française** pour réaliser une production écrite et un entretien oral,

>>> CONDITIONS D'ADMISSION ET DELAI D'ACCES

- Expérience professionnelle et /ou bénévole en lien avec le diplôme visé
- **Avoir la recevabilité pour la certification du MASAF visée (possibilité d'aide dans le choix de la certification).** C'est l'expérience qui guide la certification!

Retrouvez toutes les certifications sur [France Compétences](#)

- Information préalable, dossier de candidature, possible procédure de positionnement ,
- Traitement dans les 15 jours après réception du dossier complet.

Nous pouvons adapter les parcours aux situations de handicap

>>> LES PLUS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Suivi personnalisé en présentiel et /ou à distance
- Conseil et suivi à la rédaction
- Préparation à l'oral pour le jury

>>> EXEMPLES SIGNIFICATIFS DE SITUATIONS RENCONTRÉES

Je suis aide familial ou collaborateur depuis plus d'un an, je souhaite m'installer, mon expérience professionnelle me permet de valider mon BPREA grâce à la VAE

J'ai le niveau Bac et depuis plus d'un an je suis responsable d'une boutique en vins , je souhaite valoriser mon expérience professionnelle : la VAE me permet de passer un BTS Technico-Commercial Vins Bières et Spiritueux

Je travaille en tant que collaborateur aux espaces verts dans une mairie, je n'ai pas de diplôme, je peux être accompagné pour passer mon CAP par le biais de la VAE

>>> MODALITÉS de la PRESTATION : cf CGV

- **En accompagnement mixte** : présentiel et distanciel synchrone et asynchrone selon parcours /contrat/convention passée.
- **Moyens d'encadrement** : accompagnement méthodologique placé sous la responsabilité d'un formateur titulaire d'un diplôme de niveau 5 et habilité à faire de l'accompagnement de la VAE : écoute active, analyse des situations professionnelles mobilisées, relecture des productions et retours d'explicitations, entraînement à l'oral de jury final, conseils.
- Evaluation formative par l'accompagnateur.

>>> MODALITÉS FINANCIÈRES : CF CGV

- **Le coût horaire de l'accompagnement est de 80,00€**
⇒ **Financements possibles** : Employeur, France Travail, Compte personnel de formation (CPF), OPCO.

⇒ **Le coût de la formation éventuellement suivie pendant l'accompagnement est en supplément (sur devis)**

- **Participation aux charges périphériques (suivant statut)**
>>> 85 €/an par accompagnement